

## Avis d'Appel d'Offres (AA0)

**Pays : République du Burundi**

**Nom du Projet : Projet Energie Solaire dans les Communautés Rurales au Burundi-Projet Soleil NYAKIRIZA (P164435)**

**Marché : Travaux de construction d'un Centre National de Maintenance situé à Bujumbura, Ntahangwa, Quartier Kigobe (Rez- de- Chaussée seulement avec un dimensionnement pour une extension future à 5 niveaux).**

**N° du Don: IDA D5670**

**N° Référence : BI-SOLEIL PIU-528086-CW-RFB**

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un Don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet Soleil NYAKIRIZA, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché de **Travaux de construction d'un Centre National de Maintenance situé à Bujumbura, Ntahangwa, Quartier Kigobe (Rez- de- Chaussée seulement avec un dimensionnement pour une extension future à 5 niveaux).**

Le Marché est constitué d'un (01) seul lot unique.

Une visite guidée du site pour les soumissionnaires qui le désirent, sera organisée par le Maître d'Ouvrage en date du 16/02/2026. La visite n'est pas obligatoire, mais elle est vivement recommandée.

**Le départ aura lieu au siège du Projet Soleil Nyakiriza sis au Quartier Rohero 1, Avenue Muyinga n°3 à partir de 8 heures du matin.**

Une conférence préparatoire est également prévue. Elle aura lieu au siège du Projet Soleil Nyakiriza le 18/02/2026 à 15 heures.

2. Le délai d'exécution des travaux comprenant la période de pluie est fixé à six (06) mois calendrier.

3. Le Projet Soleil NYAKIRIZA sollicite des Offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction d'un centre national de maintenance situé à Bujumbura, Commune Ntahangwa, Zone Gihosha (Rez- de- Chaussée seulement avec un dimensionnement pour une extension future à 5 niveaux).

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert (AON) tel que défini dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de Février 2025-Sixième édition (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Samuel MACUMI, Coordonnateur du Projet Soleil NYAKIRIZA, e-mail : [sammacumi1@gmail.com](mailto:sammacumi1@gmail.com) et copié à [bernard.bizindavyi12@gmail.com](mailto:bernard.bizindavyi12@gmail.com) et [nduwacele093@gmail.com](mailto:nduwacele093@gmail.com) et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres (DAO) à l'adresse mentionnée au point 10 pendant les jours ouvrables de 7h30 à 17h30.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement<sup>1</sup> non remboursable d'un montant égal à Cinq Cent Mille Francs Burundais (500.000 BIF), dont la moitié est à verser sur le compte n°1110/358 BIF ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du Projet Energie Solaire dans les Communautés Locales au Burundi et l'autre moitié sur le compte n° 1101/001.04 (sous-compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la Banque de la République du BURUNDI (BRB) au nom de l'Office Burundais des Recettes). La méthode de paiement sera par virement bancaire.

Sur présentation de la preuve de paiement, le Dossier d'Appel d'Offres sera partagé par E-mail.

7. Les Offres devront être remises à l'adresse ci-dessous<sup>2</sup> au plus tard le **20/03/2026 à 15h**. La soumission des Offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des Offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent, dans la salle des réunions du Projet Soleil Nyakiriza, sis au Quartier Rohero 1, Avenue Muyinga, n°3, le **20/03/2026 à 15h 15 minutes**.

8. Les Offres doivent être accompagnées d'*une garantie d'Offres* dont le montant est fixé à Quinze Millions Francs Burundais (15.000.000 FBU).

9. L'attention est portée sur le Règlement de Passation des Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue la déclaration sur la propriété du bénéfice du soumissionnaire retenu, au titre de la publication d'attribution du marché, en utilisant le Formulaire de déclaration de propriété du bénéfice du soumissionnaire telle que comprise dans le document d'appel d'Offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Projet Energie Solaire dans les communautés rurales au Burundi - Projet Soleil  
NYAKIRIZA  
Quartier Rohero 1, Avenue Muyinga n°3  
Bujumbura - Burundi  
Téléphone : +257 61 28 08 28  
Adresse électronique : [sammacumi1@gmail.com](mailto:sammacumi1@gmail.com)**

<sup>1</sup> Le prix demandé est destiné à défrayer le Maître d'Ouvrage du coût d'impression, du courrier / d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Un montant de 50 à 300 USD ou équivalent est réputé raisonnable.

<sup>2</sup> Indiquer l'adresse pour le dépôt des offres si elle est différente de l'adresse de consultation ou de retrait du document.

